

Intégrer **la biodiversité** dans le capital-investissement

RETOURS D'EXPÉRIENCE - FÉVRIER 2024



Sommaire

Introduction	3
Partie 1 Évaluation qualitative des impacts et des dépendances au niveau du portefeuille	4
1. Rappel de la méthodologie décrite dans le guide précédent	6
2. Qu'est-ce que l'outil ENCORE ?	7
3. Comment utiliser l'outil ENCORE ?	8
4. Étude de cas : analyse au niveau du portefeuille	11
Partie 2 Empreinte biodiversité quantitative au niveau des sociétés en portefeuille	14
1. Concepts clés d'une empreinte biodiversité utilisant le Global Biodiversity Score	15
2. Mise en place d'une empreinte biodiversité pour les sociétés de gestion en capital-investissement	17
3. Présentation des résultats	19
4. Résultats additionnels du projet pilote	25
Partie 3 Résumé comparatif de deux outils d'évaluation liés à la biodiversité (qualitatif vs quantitatif)	27
Partie 4 Vers une poursuite de la démarche biodiversité	29

Introduction

L'intégration des enjeux de biodiversité par les acteurs du capital-investissement constitue un enjeu conséquent, en réponse aux nouvelles réglementations et à l'urgence de la crise écologique.

Dans cette perspective, les acteurs du capital-investissement ont un rôle important à jouer, que ce soit en finançant les entreprises apportant une réponse à la problématique de la perte de biodiversité, ou en définissant des plans d'action au sein des entreprises qu'ils soutiennent.

En 2022, le groupe de travail Biodiversité de la commission Sustainability de France Invest, a publié le premier guide consacré à cette question. Ce guide présente les différentes approches permettant d'intégrer la biodiversité dans le capital-investissement à chaque étape du cycle d'investissement, tout en offrant des clés essentielles pour comprendre les concepts liés à la biodiversité (services écosystémiques, risques liés à la biodiversité, impacts et dépendances), les réglementations et les principaux outils disponibles de mesure de l'empreinte biodiversité.

Cette publication s'inscrit dans la continuation de ce guide. Elle présente un passage concret de la théorie à la pratique, s'attachant plus particulièrement à une étape cruciale, à la fois nécessaire et préalable à l'élaboration d'une stratégie biodiversité par les sociétés de gestion de portefeuille : l'analyse qualitative et quantitative des impacts (et dépendances) sur la biodiversité, tant au niveau des portefeuilles gérés que des entreprises bénéficiaires des investissements.

Ces analyses permettent d'appréhender l'exposition aux risques en termes d'impacts et dépendances vis-à-vis de la biodiversité, et ainsi d'identifier, d'une part, les entreprises du portefeuille pour lesquelles ces enjeux sont les plus significatifs, et d'autre part, les enjeux et thématiques spécifiques liés à la biodiversité à considérer en priorité à l'échelle des entreprises.

Après cette identification, l'empreinte biodiversité peut être utilisée pour quantifier l'impact généré et établir un premier état des lieux, facilitant le lancement d'une stratégie biodiversité et la définition des premières mesures à mettre en place au niveau de l'entreprise en portefeuille. Toutes ces démarches s'inscrivent dans le cadre de l'accompagnement des entreprises en portefeuille par les sociétés de gestion durant la phase de détention.

En 2023, certains membres du groupe de travail Biodiversité de la Commission Sustainability de France Invest ont ainsi poursuivi la démarche d'intégration de la biodiversité dans le capital-investissement avec le lancement d'une étude pilote visant à mettre en pratique ces étapes spécifiques. Quatre sociétés de gestion se sont portées volontaires pour tester sur leurs portefeuilles les outils ENCORE et GBS.

L'objectif de cette publication est triple :

- 1. Tester les outils qui peuvent être utilisés pour évaluer les enjeux de biodiversité**, que ce soit au niveau des portefeuilles des sociétés de gestion en capital-investissement ou au niveau de leurs entreprises en portefeuille
- 2. Accompagner le développement d'une méthodologie d'empreinte biodiversité adaptée au capital-investissement**, qui prenne en compte les contraintes associées
- 3. Diffuser les enseignements tirés de ces travaux**, afin de permettre à l'ensemble de la profession de se saisir de cet enjeu majeur.

Contributeurs:

MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL :

Audrey Lambry, *Eurazeo*
Bénédicte d'Aligny, *Idia*
Elsa Baillet, *Andera Partners*
Gabrielle Delle Vigne, *Azulis*
Léa Le Berre, *Eurazeo*
Noëlla de Bermingham, *Andera Partners*
Yann Colignon, *Azulis*

SUPPORT :

Violette Pradère, *CDC Biodiversité*
Vincent Guénon, *CDC Biodiversité*

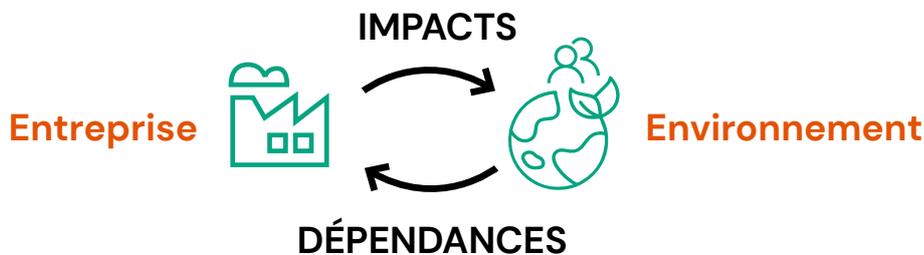
Partie 1 | Évaluation qualitative des impacts et dépendances au niveau du portefeuille

En fonction du secteur d'activité, des processus de production, du modèle économique, de la situation géographique, de la taille et d'autres caractéristiques, les entreprises peuvent avoir différents niveaux de dépendance à l'égard de la biodiversité et peuvent également participer à la dégradation des écosystèmes.

Les **dépendances** représentent des risques pour les entreprises bénéficiaires des investissements dans un contexte d'effondrement de la biodiversité qui pourrait compromettre leur viabilité.

Les **impacts** représentent les dommages générés sur les écosystèmes naturels par les activités des entreprises bénéficiaires des investissements.

Puisque ces impacts et dépendances génèrent des risques et des opportunités liés à la nature, leur évaluation est une étape fondamentale en vue d'intégrer les enjeux liés au capital naturel dans les pratiques de prise de décision et de gestion des risques. Cette évaluation des impacts et des dépendances est connue sous le nom d'« analyse de double matérialité ».



Au sein de l'Union Européenne, l'évaluation de la matérialité des enjeux ESG doit désormais être abordée sous deux angles (la double matérialité) :

1. Une perspective « financière » ou « de l'extérieur vers l'intérieur » « matérialité simple » capturant les dépendances de l'entreprise vis-à-vis de la nature, c'est-à-dire les risques ou opportunités que représentent les enjeux environnementaux et sociaux pour l'activité et la valeur de l'entreprise.
2. Une perspective « impact » ou « matérialité socio-environnementale », capturant les impacts négatifs ou positifs de l'entreprise et de son activité sur l'environnement, les personnes et la société.

L'évaluation des impacts et des dépendances liés à la nature – ou évaluation de la double matérialité – est donc une exigence clé de la directive sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises (CSRD) et un élément fondamental des principaux cadres concernant la Nature, à savoir l'approche « Situer, Evaluer, Estimer, Préparer » « *Locate, Evaluate, Assess, Prepare* » (LEAP) du TNFD (la *Taskforce on Nature-related Financial Disclosures*, soit le Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives à la nature) et la première étape de l'approche *Science Based Targets for Nature*.

L'évaluation qualitative des dépendances et impacts des portefeuilles liés à la biodiversité s'appuie sur deux leviers :

1. La connaissance des principales activités et industries dans lesquelles les entreprises opèrent
2. L'expertise scientifique des principaux impacts et dépendances liés à la nature de ces industries.

L'évaluation qualitative s'appuie ainsi sur des informations sectorielles, permettant d'identifier les impacts et dépendances les plus matériels en fonction de la composition des portefeuilles, dans un délai court et sans nécessiter d'information de la part des participations.

DÉFINITION DES DÉPENDANCES AUX SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES ET IMPACTS POTENTIELS SUR LA PERTE DE BIODIVERSITÉ

La notion de **services écosystémiques** fait référence à la notion de « valeur économique de la nature », qui correspond aux biens et services fournis gratuitement à l'humanité par la nature et qui contribuent à son bien-être et à son développement. Nos sociétés et nos économies ne peuvent exister sans des écosystèmes en bonne santé et non perturbés.

C'est dans les années 2000 que l'étude des services écosystémiques a pris de l'ampleur, notamment grâce aux travaux de l'Évaluation des écosystèmes pour le Millénaire (EEM). Initiée par l'Organisation des Nations Unies et rassemblant plus de 1 300 experts dans le monde entier, l'EEM a évalué les conséquences des modifications subies par les écosystèmes sur le bien-être humain. Elle a fourni une évaluation à la pointe des connaissances scientifiques sur l'état et l'évolution des écosystèmes mondiaux et des services qu'ils fournissent, ainsi qu'une base scientifique permettant d'orienter les actions en faveur de leur conservation et de leur utilisation durable.

L'analyse des dépendances du portefeuille permet d'identifier les sociétés dont l'activité est étroitement liée à la provision de services écosystémiques, permettant d'estimer leur exposition à des risques financiers en cas de perturbation ou de raréfaction de ces services.

Les facteurs d'impact sur la biodiversité reflètent les conséquences des activités humaines la biodiversité, en termes de qualité ou de quantité (détérioration de sa capacité à fournir des services écosystémiques).

Cinq types de pressions ont été identifiées par l'IPBES, la Plateforme Intergouvernementale scientifique et politique sur la Biodiversité et les Services Ecosystémiques :



Ces facteurs d'impact sont les principales causes directes de la perte de biodiversité. En analysant les impacts sur la biodiversité que les entreprises peuvent générer, il est possible d'identifier les acteurs exerçant la plus grande pression sur la nature et de formuler des solutions pour réduire ces impacts.

Il existe diverses bases de données et outils accessibles au public synthétisant des évaluations d'experts sur les impacts et dépendances des différents secteurs d'activité vis-à-vis des services écosystémiques. Ces données permettent aux sociétés de gestion en capital-investissement de procéder à un premier examen de la matérialité de ces impacts et dépendances, au niveau de leurs portefeuilles. La suite de cette section illustre l'utilisation de l'outil ENCORE.

1. Rappel de la méthodologie décrite dans le guide précédent



Evaluation de l'empreinte biodiversité qualitative d'un portefeuille d'investissement
Exemple d'approche permettant d'estimer qualitativement l'empreinte biodiversité d'un portefeuille

Etape 1 : identifier les dépendances et impacts fortement matériels au niveau de chaque secteur d'investissement,

du point de vue des dépendances aux services écosystémiques

du point de vue des impacts sur l'érosion de la biodiversité

En utilisant l'outil ENCORE, **déterminer le nombre et le niveau de matérialité des dépendances et impacts** des secteurs :

NB : les données de l'outil sont téléchargeables au format Excel depuis la page methodology, sur inscription gratuite (voir plus en détail l'utilisation de cet outil dans le Focus dédié)

Évaluer la matérialité des dépendances sectorielles sur la base du :

- Nombre de services écosystémiques identifiés
- Niveau de matérialité remontée par l'outil :
 - Very High materiality (VH)
 - High materiality (H)
 - Medium materiality (M)
 - Low materiality (L)
 - Very Low materiality (VL)
 - Not applicable (NA)

Évaluer la matérialité des impacts sectoriels sur la base du :

- Nombre d'impacts identifiés
- Niveau de matérialité remontée par l'outil :
 - Very High materiality (VH)
 - High materiality (H)
 - Medium materiality (M)
 - Low materiality (L)
 - Very Low materiality (VL)
 - Not applicable (NA)

Etape 2 : Consolider les analyses qualitatives au niveau du portefeuille

Pour une analyse globale de l'exposition du portefeuille aux impacts et dépendances à la biodiversité

- **Consolider ces analyses sectorielles au niveau du portefeuille, sur la base :**
 - du nombre de dépendances et impacts identifiés pour chaque secteur
 - du niveau de matérialité des dépendances et impacts identifiés pour chaque secteur
 - pondéré par la part des investissements dans chaque secteur
- **L'empreinte biodiversité (qualitative) peut alors être approchée par la part du portefeuille impactant négativement la biodiversité** (ex. X % du portefeuille a un impact négatif très fort ou fort sur la biodiversité)
- Par ailleurs, il est possible d'estimer la **part du portefeuille d'investissement dépendant significativement de la biodiversité** (ex. X % du portefeuille est très fortement ou fortement dépendant des services écosystémiques)

Pour une analyse par pression / dépendance de l'exposition du portefeuille aux impacts et dépendances à la biodiversité

L'outil ENCORE permet de décliner l'approche décrite ci-dessus pour chaque pression et/ou dépendance identifiée au niveau sectoriel. Ce niveau de détail peut ainsi permettre d'identifier la **part d'un portefeuille d'investissements impactant l'un des 5 facteurs d'érosion de la biodiversité** définis par l'IPBES. Cette approche affinée peut ainsi permettre de **répondre plus précisément aux exigences de l'article 29** (ex. X % du portefeuille est très fortement ou fortement impactant vis-à-vis de la génération de pollutions).

Limites de cette approche qualitative

- Cette première approche comporte plusieurs points d'attention :
- L'approche qualitative ne permet pas une " mesure " de l'empreinte biodiversité à proprement parler mais seulement une estimation qualitative de cette empreinte.
 - L'analyse uniquement sectorielle ne permet pas de prendre en compte les caractéristiques de chaque participation.
 - Il n'est pas possible de détailler le périmètre des opérations et des chaînes de valeurs pris en compte.

2. Qu'est-ce que l'outil ENCORE ?



ENCORE (Exploring Natural Capital Opportunities, Risks and Exposure) est un outil d'évaluation qualitative développé par la *Natural Capital Finance Alliance*, en partenariat avec le PNUE-WCMC (Centre mondial de surveillance pour la conservation de la nature du Programme des Nations Unies pour l'environnement) et *Global Canopy*. Il est accessible au public via sa plateforme en ligne ayant pour but d'aider les institutions financières à comprendre, évaluer et intégrer dans leurs activités de financement les risques liés au capital naturel.

En se concentrant sur les biens et services fournis par la nature et dont bénéficient les activités économiques, ENCORE aide les utilisateurs à comprendre comment les entreprises de différents secteurs économiques peuvent avoir un impact sur la nature et dépendre de cette dernière, et comment ces impacts et dépendances peuvent constituer un risque pour la viabilité financière des entreprises en cas de dégradation de l'environnement.

L'utilisation d'ENCORE est une première étape permettant aux institutions financières d'explorer les risques liés au capital naturel dans le contexte de leurs activités et de les intégrer dans leurs processus de gestion des risques. L'outil permet d'analyser les impacts générés par les entreprises de leurs portefeuilles selon **11 facteurs d'impact** et leur dépendance à **21 services écosystémiques**.

FACTEURS D'IMPACT	SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES
<ul style="list-style-type: none"> • Perturbations • Utilisation des écosystèmes d'eau douce • Émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) • Utilisation de l'écosystème marin • Polluants atmosphériques hors GES • Utilisation d'autres ressources • Polluants du sol • Déchets solides • Utilisation des écosystèmes terrestres • Polluants de l'eau • Utilisation de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> • Énergie d'origine animale • Bioremédiation • Amortissement et atténuation des flux de masses sédimentaires • Régulation du climat • Dilution de déchets solides, liquides et gazeux dans l'atmosphère et les écosystèmes • Contrôle des maladies • Fibres et autres matériaux • Filtration • Protection contre les inondations et les tempêtes • Matériel génétique • Eaux souterraines • Maintien des habitats reproductifs • Stabilisation du sol et maîtrise des taux d'érosion • Atténuation des impacts sensoriels • Contrôle des ravageurs • Pollinisation • Qualité du sol • Eaux superficielles • Ventilation • Maintien des flux d'eau • Qualité de l'eau

Source : <https://www.encorenature.org/>

3. Comment utiliser l'outil ENCORE ?

EFFECTUER L'ANALYSE SUR LA PLATEFORME EN LIGNE ENCORE (GRATUEMENT)

Convient aux petites eT moyennes sociétés de gestion dotées d'un nombre limité de fonds et d'entreprises

PARAMÉTRAGE ET PERSONNALISATION PAR FONDS

Portfolios View More >

✕

FUND 1

Sub-industries:
Other Diversified Financial Services

View >

✕

FUND 2

Sub-industries:
Airport Services
Other Diversified Financial Services
Homebuilding
...+25

View >

✕

FUND 3

Sub-industries:
Other Diversified Financial Services
Technology Distributors
Electrical Components & Equipment
...+5

View >

✕

FUND 4

Sub-industries:
Distributors
Insurance Brokers
Internet & Direct Marketing Retail
...+4

View >

ANALYSE DES RÉSULTATS

My potential impacts and dependencies

Dependencies on ecosystem services

Your chosen sub-industries are potentially dependent on 15 ecosystem services

[More info >](#)

15

out of 21

Contribution to impact drivers

Your chosen sub-industries potentially contribute to 9 impact drivers with a very high or high materiality rating

[More info >](#)

9

out of 11

My most material potential dependencies

Dependency materiality ratings for my selected sub-industries and production processes

There may be duplicates for the ecosystem services listed below as their materiality ratings may differ across your selected sub-industries and production processes.

- VH 1 Ecosystem Services of 21
- H 3 Ecosystem Services of 21
- M 8 Ecosystem Services of 21
- L 7 Ecosystem Services of 21
- VL 7 Ecosystem Services of 21

My most material potential impacts

Impact materiality ratings for my selected sub-industries and production processes

There may be duplicates for the impact drivers listed below as their materiality ratings may differ across your selected sub-industries and production processes.

Selected: VH Very High Materiality Rating

- VH 1 Impact Drivers of 11
- H 9 Impact Drivers of 11
- M 6 Impact Drivers of 11
- L 2 Impact Drivers of 11
- VL 0 Impact Drivers of 11

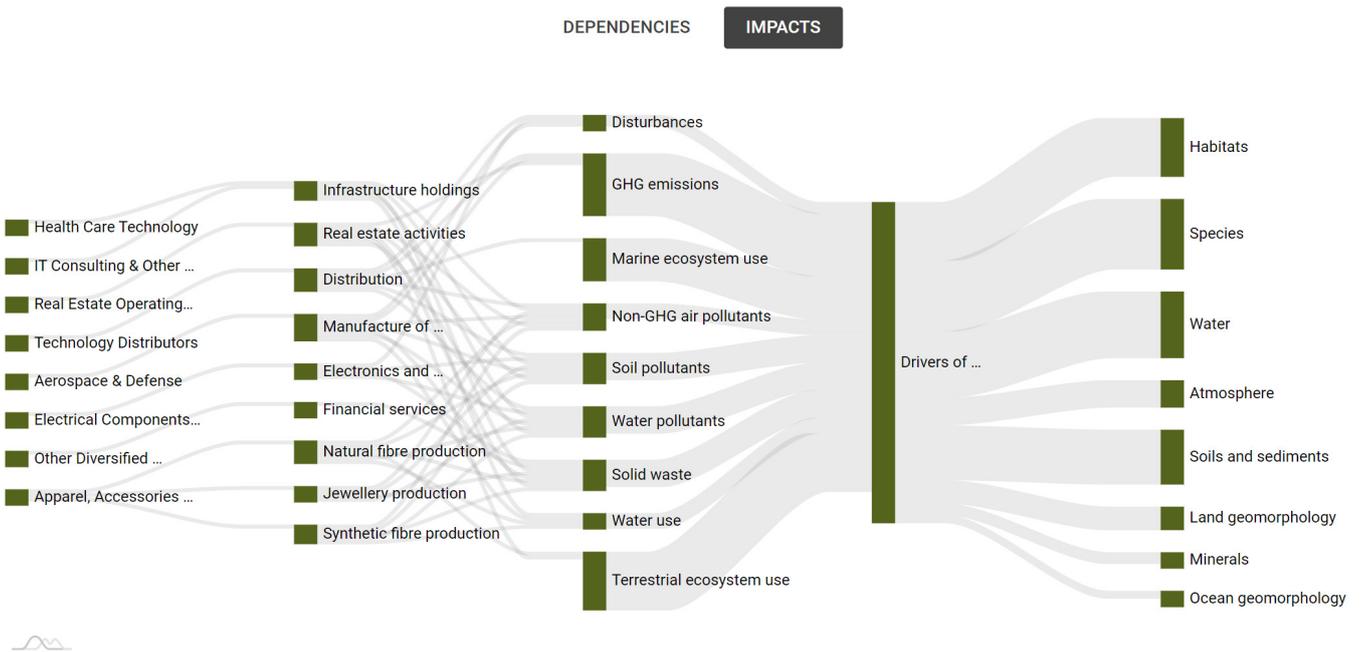
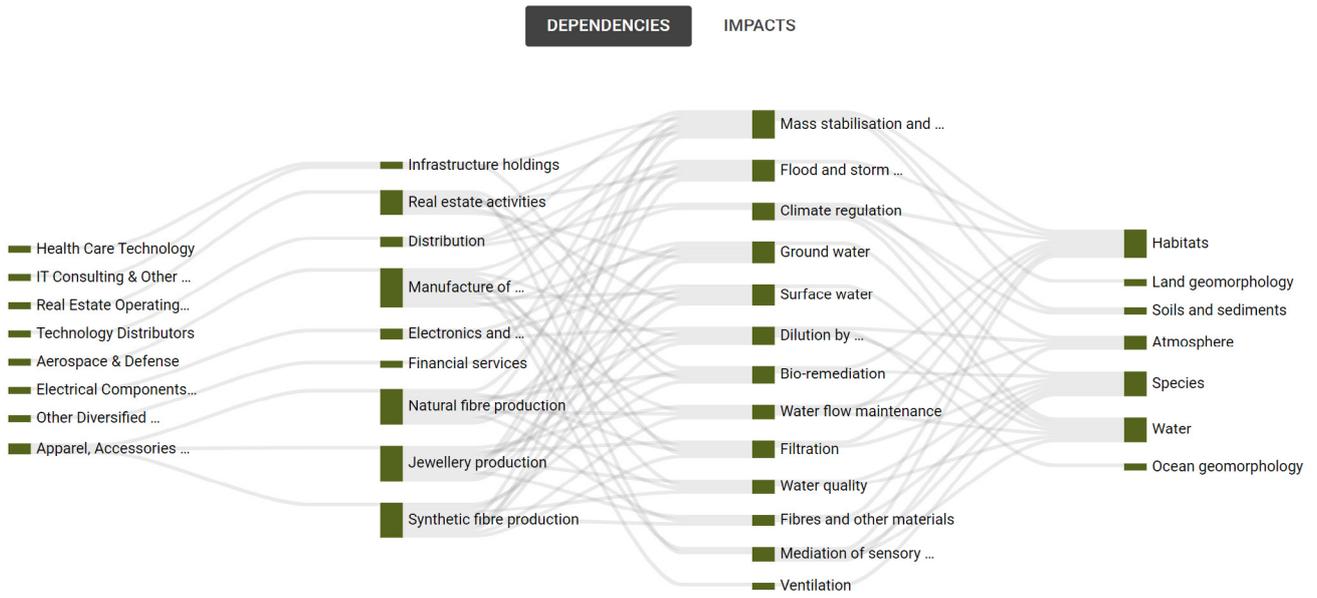
Terrestrial ecosystem use [More info >](#)

Link to 2 Production processes at VH

Biodiversité : retours d'expérience & études de cas - France invest

8

ANALYSE DES RÉSULTATS – SANKEY DIAGRAM



EXTRAIRE LA BASE DE DONNÉES DE L'OUTIL ENCORE ET RÉALISER L'ÉVALUATION (GRATUITEMENT)

Convient aux moyennes et grandes sociétés de gestion comportant de nombreux fonds et entreprises en portefeuille
ACCÈS AUX FICHIERS DE DONNÉES ENCORE VIA LA PLATEFORME EN LIGNE

Download the data that underpins ENCORE

The files in the download include the data ENCORE's Explore tool and Natural Capital Dashboard. Please cite the source as indicated within the 'Read Me' when using the ENCORE data files in your work.

[DOWNLOAD](#)

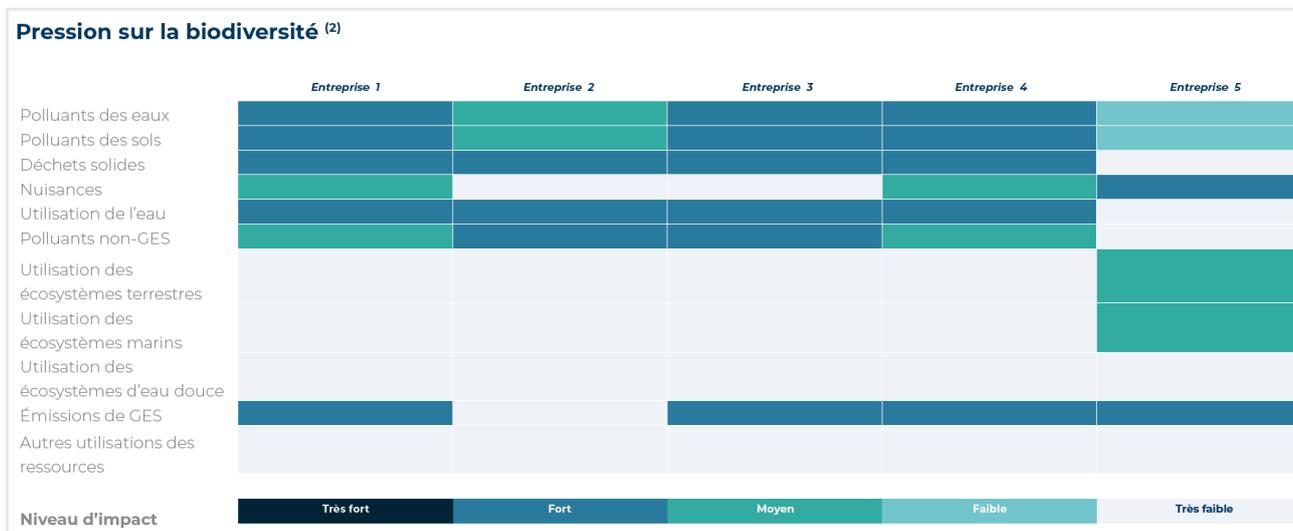
assets	Fichier CSV Microsoft Excel
assets_driver_of_environmental_chang...	Fichier CSV Microsoft Excel
benefits	Fichier CSV Microsoft Excel
drivers of environmental change	Fichier CSV Microsoft Excel
ecosystem_services	Fichier CSV Microsoft Excel
ecosystem_services_assets_join	Fichier CSV Microsoft Excel
ENCORE dependencies database	Feuille de calcul Microsoft Excel
ENCORE dependency materialities	Fichier CSV Microsoft Excel
ENCORE impacts database	Feuille de calcul Microsoft Excel
ENCORE impacts materialities	Fichier CSV Microsoft Excel
IMPORTANT - READ ME	Document texte
sectors_subindustries_and_processes	Fichier CSV Microsoft Excel

S'APPUYER SUR UN PRESTATAIRE EXTERNE POUR RÉALISER UNE ANALYSE D'IMPACTS ET DE DÉPENDANCES

Adapté aux sociétés de gestion souhaitant externaliser la mesure.

4. Étude de cas : analyse au niveau du portefeuille

ANALYSE AU NIVEAU DES ENTREPRISES DU PORTEFEUILLE



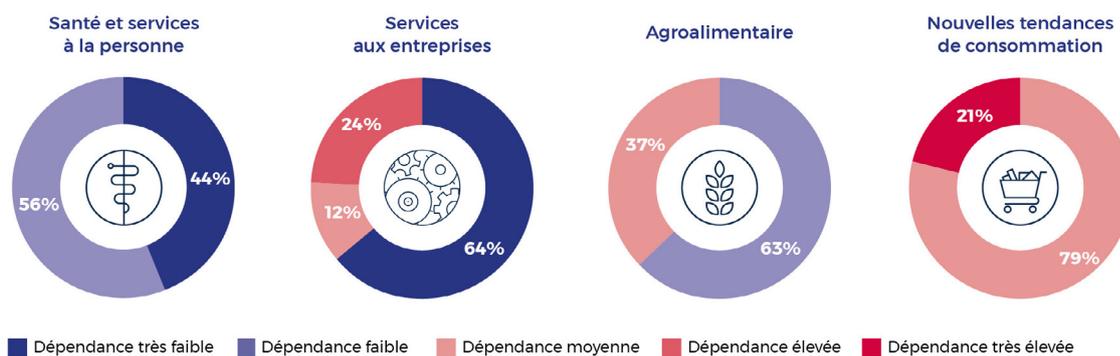
Source: Eurazéo

L'outil ENCORE permet de comparer les niveaux de pression (impacts) et dépendances liés à la biodiversité des sociétés en portefeuille, en fonction de leur secteur d'activité. Après avoir identifié le secteur d'activité de chaque entreprise du portefeuille et utilisé l'outil ENCORE, les résultats obtenus peuvent être présentés comme indiqué ci-dessus. Ici, les entreprises 1 et 4 évoluant dans le même secteur d'activité, elles présentent les mêmes scores niveaux de pression.

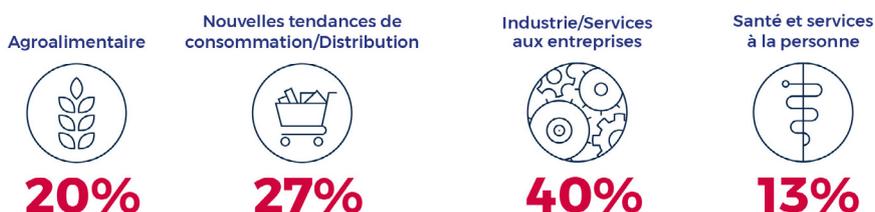
ANALYSE DES SECTEURS AU NIVEAU DU PORTEFEUILLE

Après avoir rapproché les sociétés du portefeuille avec leur secteur d'activité ENCORE correspondant, il est possible de réaliser une analyse des impacts et des dépendances du portefeuille.

Dépendance des entreprises affiliées aux écosystèmes par secteur d'activité



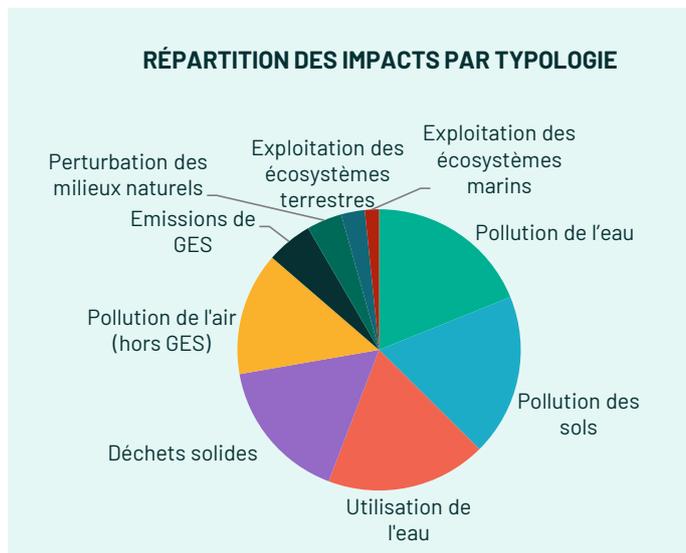
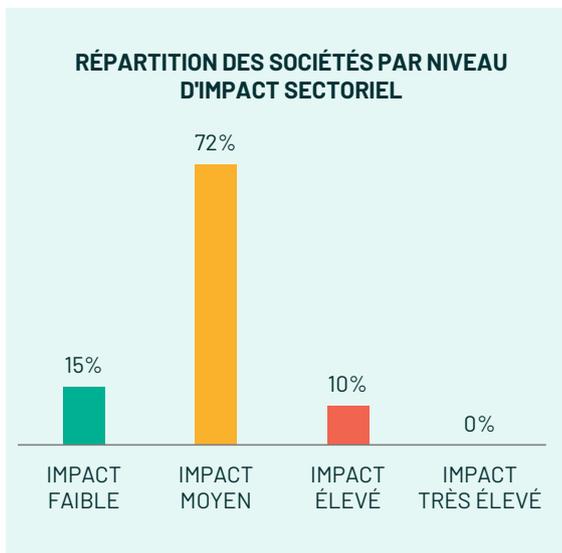
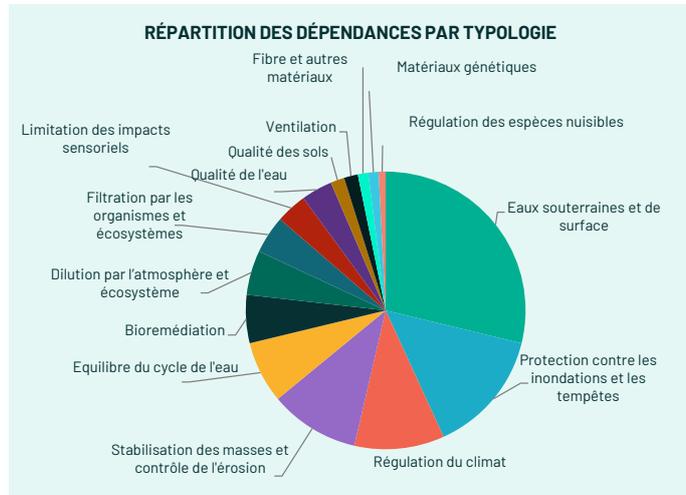
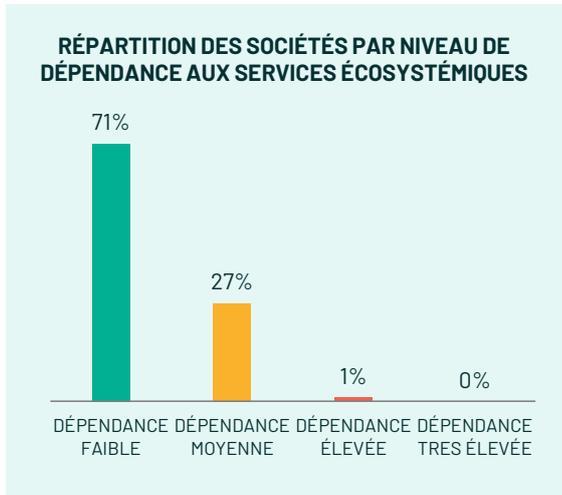
Répartition sectorielle du portefeuille



Source : Azulis

ANALYSE GLOBALE DU PORTEFEUILLE EXISTANT AFIN D'IDENTIFIER LES PRINCIPAUX IMPACTS ET DÉPENDANCES

ANALYSE PAR TYPE DE DÉPENDANCE ET D'IMPACT

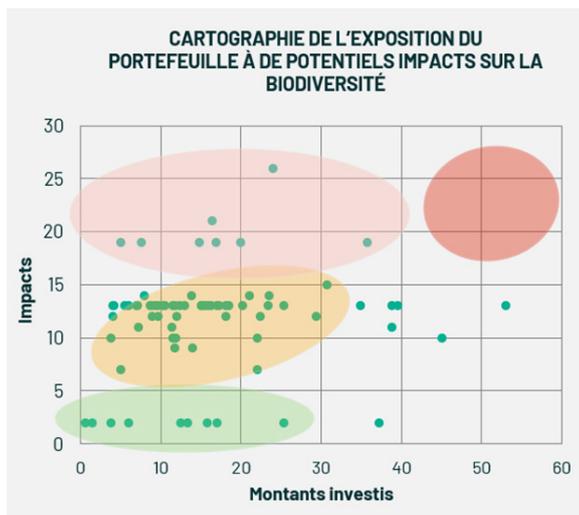


Source : Andera Partners

Comme le montrent les graphiques ci-dessus, ce portefeuille compte une majorité d'entreprises faiblement dépendantes de la biodiversité (71 %), tandis que la quasi-totalité des autres entreprises du portefeuille affichent un niveau de dépendance moyen (27 %). Si l'on regarde le détail de l'analyse globale du portefeuille, ce portefeuille a une faible dépendance à l'égard de la biodiversité (71 %) et une dépendance moyenne (27 %). Les principales dépendances résident dans la consommation en eau (de surface et souterraine) par certaines sociétés du portefeuille dans le cadre de leurs activités, ainsi que dans leur vulnérabilité aux inondations, aux tempêtes, au dérèglement climatique et à l'érosion des sols, ce qui pourrait avoir un fort impact sur la pérennité des sociétés concernées.

L'analyse de l'impact sur la biodiversité des sociétés en portefeuille montre que 72 % d'entre elles sont considérées comme ayant un impact moyen, 15 % montrent un impact faible et les 10 % restants comme générant potentiellement un impact élevé. Les principaux impacts sont la pollution de l'eau, du sol et de l'air, l'utilisation de l'eau et la production de déchets solides.

COMPARAISON DES MONTANTS INVESTIS POUR DÉFINIR UNE STRATÉGIE BIODIVERSITÉ AU NIVEAU DES FONDS



Source : Andera Partners

L'analyse de ce portefeuille montre qu'il n'est que marginalement investi dans des entreprises à fort impact sur la biodiversité : l'axe des ordonnées représente l'intensité des impacts sectoriels des entreprises du portefeuille, tandis que l'axe des abscisses représente les montants investis par le produit financier pour chaque entreprise. Un produit financier ayant investi massivement dans des entreprises dont les activités appartiennent à des secteurs à fort impact sur la biodiversité pourrait être qualifié de très exposé aux risques liés à la biodiversité. Il en va de même pour la notion de dépendance. Pour poursuivre l'objectif de croissance économique, il est tentant d'investir dans des actifs rentables à court terme. Cependant, la résilience du portefeuille réside probablement dans un équilibre entre montants investis et impacts négatifs modérés, ce qui revient à considérer les formes verte et jaune de la figure ci-dessus.

En revanche, il est possible d'investir massivement dans des actifs aux impacts positifs non négligeables pour contribuer à restaurer ou à protéger notre environnement. Cela pourrait être vu ici comme l'étape finale d'une approche « éviter, réduire, compenser » souvent préconisée dans les initiatives environnementales.

Cette première section a mis en évidence l'intérêt des approches qualitatives pour évaluer les risques et les dépendances en matière de biodiversité comme première étape dans l'intégration de ces questions dans la gestion des portefeuilles d'actifs.

LES OUTILS PRÉSENTÉS SONT :

- disponibles gratuitement,
- simples à utiliser et nécessitant des données limitées
- et ils permettent une identification rapide des sociétés du portefeuille les plus exposées aux enjeux de biodiversité (qui nécessiteront un accompagnement approfondi sur ces sujets).

Pour aller plus loin dans l'intégration de ces enjeux, notamment pour les sociétés du portefeuille identifiées comme étant très exposées aux risques et opportunités liés à la biodiversité, il est nécessaire de faire appel à des méthodologies d'évaluation quantitative, plus élaborées et spécifiques. C'est l'objet de la deuxième partie de ce rapport.

Partie 2 |

Empreinte biodiversité quantitative au niveau des sociétés en portefeuille

Il existe aujourd'hui plusieurs outils permettant de quantifier l'impact sur la biodiversité, ou l'empreinte biodiversité. Ces outils, qui s'appuient sur des approches similaires à celles utilisées pour le bilan carbone, offrent plusieurs avantages :

- l'évaluation d'une empreinte biodiversité propre à l'entreprise (contrairement aux valeurs sectorielles utilisées par les approches qualitatives présentées en section partie 1).
- la possibilité de comparer des entreprises opérant dans le même secteur.
- la possibilité de suivre l'évolution des impacts générés par les entreprises et les portefeuilles, qui reflète l'évolution de leurs pratiques et de leur fonctionnement.

Aujourd'hui, trois principaux outils dominent le marché du calcul d'empreinte biodiversité au niveau des sociétés de portefeuille :

- [Biodiversity Footprint for Financial Institutions](#) (BFFI), développé par Pré, ICREM et la ASN Bank
- [Corporate Biodiversity Footprint](#) (CBF), développé par Iceberg DataLab & I Care
- [Global Biodiversity Score](#) (GBS), développé par CDC Biodiversité

De plus amples informations sur ces trois outils et des cas d'utilisation sont présentés dans les rapports publiés par la plateforme européenne Business & Biodiversity¹ et par Finance for Biodiversity².

LANCEMENT D'UNE ÉTUDE PILOTE :

En 2023, les membres du groupe de travail biodiversité de la Commission Sustainability de France Invest ont souhaité aller plus loin dans l'intégration des enjeux liés à la biodiversité en lançant une étude pilote sur la mesure de l'empreinte biodiversité. Quatre sociétés de gestion se sont portées volontaires pour tester l'outil GBS (Global Biodiversity Score™), développé par CDC Biodiversité.

ÉTUDE PILOTE SUR L'EMPREINTE BIODIVERSITÉ

OBJECTIF : évaluer la faisabilité de la mesure de l'empreinte biodiversité pour le secteur du capital-investissement, en développant une méthodologie accessible aux petites et moyennes entreprises et pouvant être répliquée à l'échelle des portefeuilles de plusieurs dizaines de sociétés.

4 sociétés de gestion volontaires



Ayant proposé 4 de leurs sociétés en portefeuille issues des secteurs suivants :

- Énergie (1)
- Cosmétiques (2)
- Agroalimentaire (1)

Une étude mise en œuvre avec le soutien technique et les conseils de CDC Biodiversité.



¹ Plateforme européenne [EU Business & Biodiversity Platform](#)

² [Finance for Biodiversity Foundation](#)

1. Concepts clés d'une empreinte biodiversité utilisant le Global Biodiversity Score

Le Global Biodiversity Score (GBS) a été développé pour calculer les impacts des activités économiques sur la biodiversité, ainsi que leurs dépendances à l'égard des services écosystémiques. Il peut être utilisé à différents niveaux : processus, projets, unités commerciales, entreprises, portefeuilles, etc. Il utilise un modèle pression-impact appelé GLOBIO, développé par l'Agence néerlandaise d'évaluation environnementale (PBL), afin de calculer les impacts des activités économiques sur la biodiversité. L'évaluation des impacts à l'aide du GBS repose sur cinq concepts clés :



1. La MSA.km² comme indicateur unique

Le Global Biodiversity Score mesure l'impact sur la biodiversité, exprimé en **abondance moyenne des espèces** (la MSA, ou Mean Species Abundance) **intégrée sur une unité de surface (la MSA.km²)**. L'indicateur MSA mesure le niveau d'intégrité d'un écosystème, intégré sur une surface impactée. Il est calculé en pourcentages allant de 100 % pour un écosystème non perturbé, à 0 % pour un écosystème où toute la biodiversité est détruite. L'intégration des impacts exprimés en MSA sur la surface sur laquelle ils auraient lieu permet de comparer quantitativement les impacts agrégés de différents types, en utilisant la MSA.km² comme indicateur unique. **Un impact de 1 MSA.km² équivaut à la destruction totale d'un écosystème non perturbé sur une surface de 1 km².**

ILLUSTRATION : DU MSA À L'INDICATEUR MSA.KM² ET À SON INTERPRÉTATION

Etat théorique intact

100%	100%	100%	100%	100%
100%	100%	100%	100%	100%

Évaluation d'une surface impactée

5%	5%	50%	50%	30%
0%	100%	30%	100%	30%

95%	95%	50%	50%	70%
100%	0%	70%	0%	70%

0%	0%	0%	100%	100%
0%	0%	0%	100%	100%

De la MSA...

La MSA (en %) exprime le **niveau d'intégrité de l'écosystème**.

Exemple : les 1km² dans le coin haut gauche a une MSA de 5% et pourrait correspondre à une aire urbaine ou à une monoculture.

... À l'impact en MSA.km²...

L'**impact** sur chaque aire est égal à 100% moins la MSA de l'aire, ce qui rend possible le **calcul de l'impact total**.

Exemple : Impact total = 95% x 2km² + 50% x 2km² + 70% x 3km² + 100% x 1km² + 0% x 2km² = 6 MSA.km²

... À une interprétation de la métrique

Un impact sur la biodiversité de **6 MSA.km²** est comparable à la **destruction complète de 6km² de nature intacte** (d'une MSA de 100% à une MSA de 0%).

Source : Document occasionnel du Réseau pour le verdissement du système financier (NGFS), *Central banking and supervision in the biosphere (Banque centrale et supervision dans la biosphère) : An agenda for action on biodiversity loss, financial risk and system stability (Un programme d'action contre la perte de biodiversité, les risques financiers et la stabilité du système)* (2022).

2. Évaluation par Scopes (1, 2 et 3)

De manière similaire à une empreinte carbone, le GBS utilise une approche par **Scopes** pour évaluer les impacts sur la biodiversité en distinguant :

- les opérations directes (« Scope 1 »),
- la production d'énergie hors combustible (« Scope 2 »),
- la chaîne de valeur amont et aval de l'activité (« Scope 3 »).

3. La répartition des impacts

Par types d'écosystèmes :

Les impacts sont rapportés séparément en fonction des écosystèmes qu'ils affectent. Deux types d'écosystèmes sont actuellement couverts par le GBS : **les écosystèmes terrestres et les écosystèmes aquatiques**³.

Par type d'impacts :

Pour mesurer avec précision les efforts de réduction d'impact nécessaires, le GBS différencie deux types d'impacts :

- **Les impacts statiques**, qui représentent des impacts négatifs cumulés au cours du temps (logique de « stocks »),
- **Les impacts dynamiques**, qui représentent des impacts négatifs ou positifs ayant eu lieu sur la période évaluée (logique de « variation de stock »).

4. Les indicateurs de pression

Contrairement aux impacts climatiques, qui peuvent être évalués en comptabilisant les émissions de GES générées par une entreprise ou un projet, les impacts sur les écosystèmes et la biodiversité sont multifformes. L'IPBES a référencé un certain nombre d'indicateurs de pression, dont la grande majorité sont couverts et intégrés dans le calcul d'empreinte GBS, pour les écosystèmes terrestres et aquatiques, à l'exception des « espèces exotiques envahissantes » et des impacts sur les milieux marins.

ILLUSTRATION : PRESSIONS DE L'IPBES COUVERTES PAR L'OUTIL D'EMPREINTE BIODIVERSITÉ GBS

IPBES PRESSURES	GBS / GLOBIO PRESSURES		
	Terrestrial	Freshwater	Marine
Land/sea use change	Land use Fragmentation of natural habitats Human encroachment	Wetland conversion	Not covered
Direct exploitation	Pressures due to resources extraction (crops, mining...)	Hydrological disturbance due to direct water use Pressures due to resources extraction (crops, mining...)	
Climate change	Climate change	Hydrological disturbance due to climate change	
Pollution	Atmospheric nitrogen deposition Terrestrial ecotoxicity	Land use in catchment of rivers Land use in catchment of wetlands Freshwater eutrophication Freshwater ecotoxicity	
Invasive alien species	Not covered		

Source : CDC Biodiversité

³ Les impacts sur les milieux marins ne sont actuellement pas couverts par le GBS, en raison d'un manque d'informations et de données sur les pressions exercées par les activités humaines sur ces milieux.

5. Les données quantitatives

La mesure de l'empreinte biodiversité est une mesure quantitative, propre à chaque entreprise et basée sur les données d'activité fournies par l'organisation. Comme pour une empreinte carbone, la qualité de la mesure dépend de la qualité et de la granularité des données d'entrée, qui peuvent être (en allant des plus fiables aux plus approximative) :

- Des données d'inventaire ou de pression sur la biodiversité (ex. évaluation de l'écotoxicité),
- Des données sur les matériaux ou produits (kg de matières premières / produits transformés),
- Des données monétaires (k€ dépensés par type de dépense).

Toutes ces données sont combinées par le GBS, en donnant la priorité aux données disponibles les plus granulaires. Les facteurs d'impact sont ensuite utilisés pour traduire les données d'entrée en impacts sur la biodiversité, exprimés en MSA.km².

2. Mise en place d'une empreinte biodiversité pour les sociétés de gestion en capital-investissement

Bien que les principales étapes d'une empreinte biodiversité soient fortement **similaires à celles d'une empreinte carbone**, la nature des données à collecter peut varier. Le niveau de granularité de la collecte des données a été adapté afin de faciliter la réalisation de l'empreinte biodiversité pour les sociétés en portefeuille des sociétés de gestion dans l'étude pilote (voir Annexe 2 sur les spécificités et besoins d'adaptation dans le contexte du capital-investissement). Cette adaptation du type de données collectées et de leur niveau de granularité est préférable pour une première empreinte biodiversité et est vouée à évoluer avec le nombre d'applications de cet outil.

LES TROIS PRINCIPALES PHASES D'UNE ÉVALUATION DE L'EMPREINTE BIODIVERSITÉ			
PHASE	OBJECTIFS	APPROCHE	DURÉE
1. Phase de cadrage	<ul style="list-style-type: none">• Définition du périmètre de l'empreinte (activités couvertes, périmètres géographiques),• Diagnostic de disponibilité des données,• Création de questionnaires et de modèles de collecte de données, personnalisés pour chaque société du portefeuille,• Validation des hypothèses formulées	<ul style="list-style-type: none">• Entretiens menés avec les gestionnaires de capital-investissement et avec les sociétés évaluées.• Assistance externe	Total : ~1 mois Mobilisation de l'entreprise : 1 h/semaine
2. Phase de collecte de données	<ul style="list-style-type: none">• Collecte des données d'activité• Collecte de données et d'hypothèses scientifiques ou techniques (par exemple, facteurs de conversion entre produit fini et matières premières)	<ul style="list-style-type: none">• Mobilisation des équipes internes de l'entreprise• Assistance externe	Total : ~1,5 mois Mobilisation de l'entreprise : 0,3 - 0,5 jour/semaine
3. Phase d'analyse	<ul style="list-style-type: none">• Évaluation qualitative des impacts et des dépendances• Évaluation des impacts (quantitatifs) sur la biodiversité• Analyse des résultats finaux de l'empreinte biodiversité	<ul style="list-style-type: none">• Utilisation du GBS• Assistance externe	Total : ~1,5 mois Mobilisation de l'entreprise : 2 h pour la restitution

Le projet s'est déroulé sur environ 4 mois. Les entreprises évaluées ont été impliquées tout au long du projet, de la validation des choix méthodologiques à la collecte des données. Il est important de noter que la qualité de l'empreinte l'analyse finale produite dépend en grande partie de la qualité et du niveau de précision des données collectées en entrée.

EXEMPLES DE DONNÉES COLLECTÉES POUR LE SECTEUR AGROALIMENTAIRE

L'une des principales adaptations de la méthodologie pour cette expérimentation a été l'utilisation de grilles sectorielles de collecte des données, créées à partir d'analyse de documents et d'entretiens avec les entreprises évaluées et les équipes des sociétés de gestion en capital-investissement. L'exemple ci-dessous montre les données dont la collecte pourrait être recommandées pour l'évaluation d'une entreprise du secteur agroalimentaire, spécialisée dans la transformation de produits agricoles.

EXEMPLE DE DONNÉES COLLECTÉES POUR UNE ENTREPRISE DU SECTEUR AGROALIMENTAIRE		
SOURCES D'IMPACTS	DONNÉES COLLECTÉES	SCOPE
Achats agricoles	Produits agricoles achetés (en tonnes) Données physiques liées aux produits agricoles achetés (occupation du sol, engrais, produits phytosanitaires, consommation d'eau, alimentation des animaux dans le cas des produits d'élevage, etc.)	Scope 3 Amont
Emballages	Tonnage d'emballages, par type (carton, papier, plastiques, palettes, verre, etc.)	Scope 3 Amont
Processus de transformation	Énergie utilisée pour la transformation (source d'énergie x quantité) Consommation en eau	Scopes 1-2
Émissions de GES	Émissions de gaz à effet de serre vérifiées pour toute la chaîne de valeur	Scopes 1-2-3

ADAPTATIONS MÉTHODOLOGIQUES POUR LE SECTEUR DU CAPITAL-INVESTISSEMENT

Des approximations ont été créées, sur la base des données disponibles, afin d'estimer les impacts pour lesquels les données directement nécessaires n'étaient pas disponibles.

Des exclusions ont été décidées, le cas échéant, en raison, par exemple, d'un manque de données disponibles ou d'un déséquilibre entre les ressources nécessaires à la collecte des données et l'importance de l'impact.

Une approche sectorielle a été adoptée. Avant l'évaluation, pour chaque secteur, les impacts les plus importants du secteur ont été identifiés autant que possible afin de prioriser la collecte des données correspondant à ces impacts. Une grille de collecte de données a été créée spécifiquement pour chaque secteur. Cette grille mettait l'accent sur les données à collecter en priorité pour les impacts les plus importants identifiés, et précisait les données complémentaires qui pouvaient être collectées pour affiner l'analyse si les ressources internes le permettaient.

Les deux premiers cas sont également réalisés dans le cadre d'une évaluation complète de l'empreinte de biodiversité, mais la différence réside dans le niveau d'ambition et donc dans le nombre d'hypothèses formulées. L'approche sectorielle est le facteur de différenciation qui limite la charge de travail des entreprises évaluées. En utilisant la méthodologie développée pour cette expérimentation, seuls quatre mois sont nécessaires pour réaliser l'évaluation.

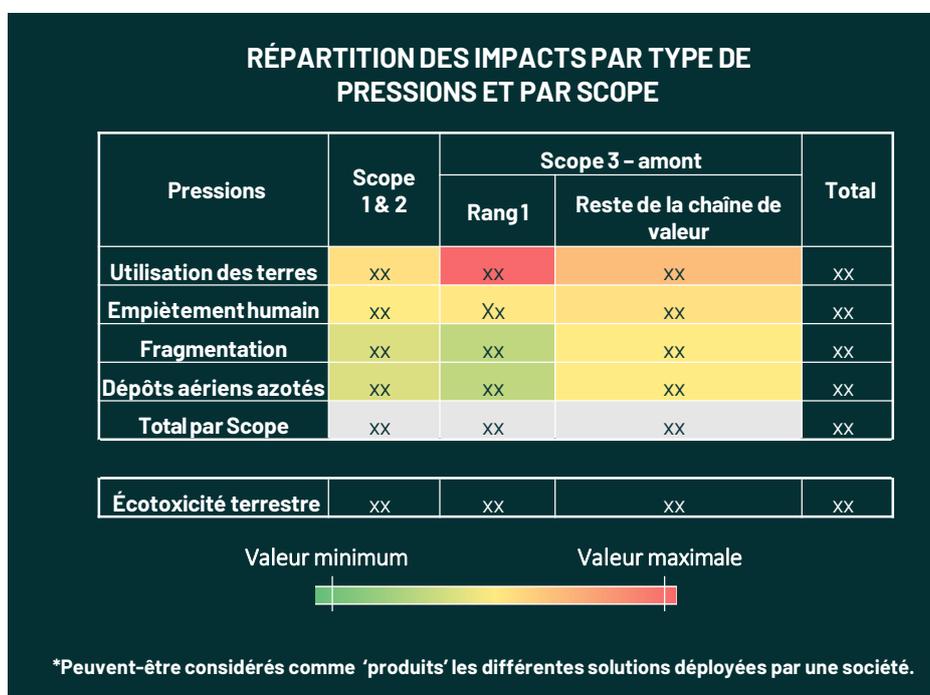
3. Présentation des résultats

La méthodologie GBS a été mis en oeuvre pour traduire les données d'activité de chacune des participations de l'étude pilote en un résultat principal : la quantification des impacts totaux sur la biodiversité générés par l'ensemble de leurs activités⁴, exprimée en MSA.m². Pour rappel, un impact de 1 MSA.m² est équivalent à la destruction totale d'un écosystème non perturbé sur une surface de 1 m².

Autour de ce chiffre central, qui illustre l'impact théorique de la société en portefeuille et permet de comparer (d'une année à l'autre les différentes entreprises analysées, mais également dans une certaine mesure des entreprises de différents secteurs (ex : l'agro-industrie dont l'occupation des sols est inévitable à la production alimentaire), on peut décomposer les résultats de l'empreinte biodiversité en différentes catégories :

- **Les écosystèmes** (terrestres ou aquatiques), donnant un ordre de grandeur des milieux naturels (en théorie) les plus impactés par les activités de l'entreprise ;
- **Les catégories d'impacts** (statiques ou dynamiques) pour différencier l'impact résultant des activités historiques de l'entreprise, accumulé au cours de ses activités (impacts statiques) et les impacts spécifiquement générés par les activités de l'année en cours d'évaluation (impacts dynamiques) ;
- **Les Scopes** (Scopes 1 & 2, Scope 3 Amont, Scope 3 Aval, selon la pertinence pour chaque entreprise), pour comprendre où se situent les impacts dans la chaîne de valeur et le niveau d'influence de l'entreprise sur ses impacts sur la biodiversité ;
- **Les facteurs de pression sur la biodiversité**, avec les onze pressions couvertes par le GBS, permettant à l'entreprise d'identifier les sujets à privilégier pour une future stratégie ou pour un plan d'action biodiversité afin d'atténuer leurs impacts les plus significatifs sur la biodiversité.

ILLUSTRATION : EXEMPLE DE RÉSULTATS BRUTS D'UNE EMPREINTE BIODIVERSITÉ



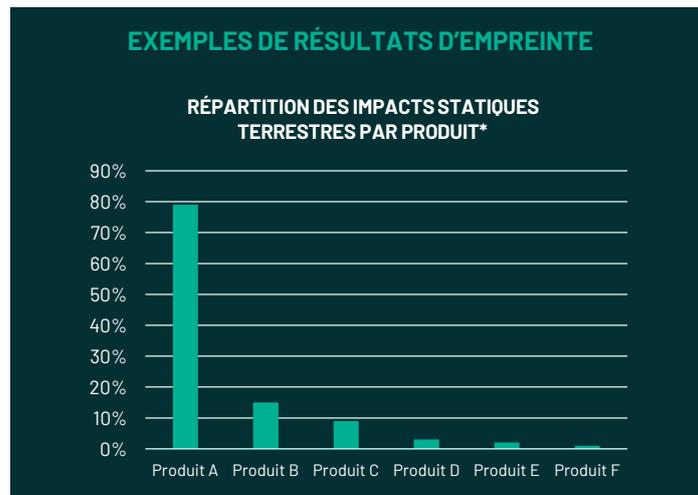
Il convient de noter que si l'empreinte biodiversité donne une vision des impacts exprimés selon un seul indicateur (MSA.km²), elle nécessite l'analyse simultanée d'impacts de nature et d'échelle différentes, qui ne peuvent être additionnés. Ainsi, par souci de clarté et de concision, les résultats présentés ci-après mettent plus particulièrement l'accent sur les impacts statiques terrestres, c'est-à-dire les impacts cumulés sur les écosystèmes terrestres.

4 Cette évaluation des impacts quantitatifs a été réalisée en prenant en compte les hypothèses posées durant les phases de cadrage et de collecte des données, et couvrant le périmètre défini pour l'étude.

Des résultats et analyses supplémentaires peuvent également être formulés en s'appuyant sur les tableaux d'impact (bruts) :

- Le calcul des intensités d'impact, en reliant l'impact obtenu à des mesures de l'activité (par exemple, le montant des ventes générées par quantité ou volume acheté, etc.) ;
- Le top-X des produits ayant le plus grand impact et les facteurs expliquant cette contribution (impact unitaire élevé versus effet de volume).
- les analyses d'impacts par type de produit/service : pour identifier les types spécifiques de pression associés à chacun de ces produits, ainsi que leur prépondérance dans l'activité totale de l'entreprise.

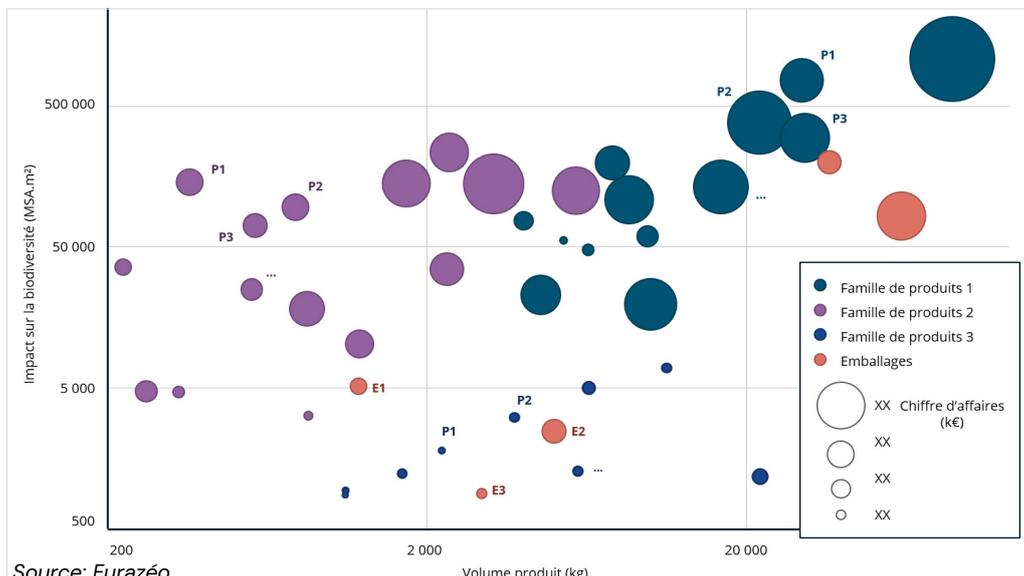
ILLUSTRATION : EXEMPLE DE GRAPHIQUE PRÉSENTANT LA RÉPARTITION DES IMPACTS STATIQUES TERRESTRES PAR PRODUIT



Source: Andera Partners

Ces analyses complémentaires, utilisant les résultats de l'empreinte biodiversité, doivent être adaptées à l'activité et/ou au secteur spécifique des entreprises étudiées pour intégrer les différences structurelles entre différents secteurs, notamment concernant l'occupation des sols (l'occupation des sols étant par exemple intrinsèquement supérieure pour l'agro-industrie par rapport aux secteurs de services). Elles contribueront à l'élaboration d'un plan d'action pour la biodiversité pour les principaux impacts identifiés.

ILLUSTRATION : EXEMPLE DE GRAPHIQUE COMPARANT LES IMPACTS STATIQUES TERRESTRES DE PLUSIEURS PRODUITS, PAR CATÉGORIE



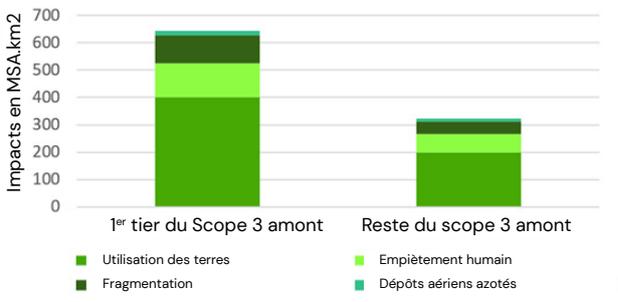
Présentation des résultats

Entreprise 1 – Secteur Agroalimentaire

L'entreprise 1 appartient au secteur agroalimentaire et est spécialisée dans la transformation des produits agricoles. L'évaluation a porté plus particulièrement sur sa chaîne de valeur.

Comme attendu et comme souligné dans la Fiche benchmark consacrée à l'agroalimentaire de CDC Biodiversité⁵, l'évaluation montre que l'impact est principalement dû aux pressions spatiales engendrées par la culture de matières premières agricoles. Cet impact est lié à l'occupation des terres, inévitable pour la production alimentaire.

Cette analyse doit être affinée pour mieux refléter les pratiques agricoles. Cela pourrait être possible avec le Global Biodiversity Score, mais nécessiterait plus de temps et de données.

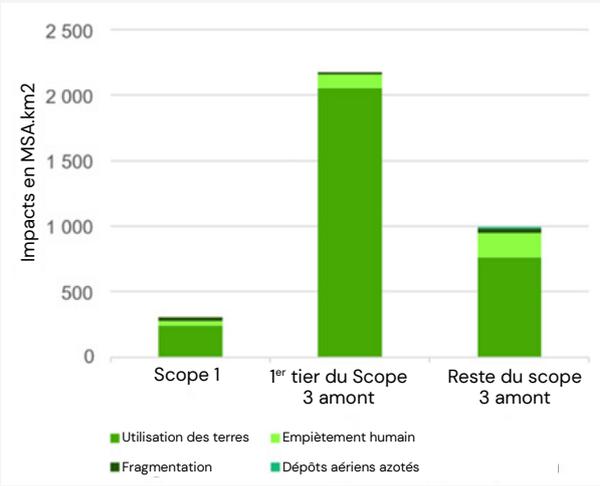
PRINCIPAUX RÉSULTATS	IMPACTS STATIQUES TERRESTRES AMONT DE L'ENTREPRISE 1															
<p>Une intensité totale d'impact statique terrestre amont d'environ 1800 MSA.m²/K€ de chiffre d'affaires.</p> <p>Ces impacts sont principalement dus à des pressions spatiales (utilisation des sols, empiètement et fragmentation).</p> <p>Les deux tiers des impacts se situent chez les fournisseurs directs de l'entreprise 1.</p> <p>Environ 60 % des pressions spatiales sont dues à la principale matière première agricole utilisée par l'entreprise.</p> <p>Pour les autres produits agricoles achetés, un classement a été réalisé afin d'identifier les ingrédients ayant les impacts les plus élevés par rapport aux quantités achetées.</p>	 <table border="1"> <caption>Impacts en MSA.km²</caption> <thead> <tr> <th>Catégorie</th> <th>Utilisation des terres</th> <th>Empiètement humain</th> <th>Fragmentation</th> <th>Dépôts aériens azotés</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1^{er} tier du Scope 3 amont</td> <td>~400</td> <td>~150</td> <td>~100</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Reste du scope 3 amont</td> <td>~180</td> <td>~120</td> <td>~100</td> <td>~100</td> </tr> </tbody> </table>	Catégorie	Utilisation des terres	Empiètement humain	Fragmentation	Dépôts aériens azotés	1 ^{er} tier du Scope 3 amont	~400	~150	~100	0	Reste du scope 3 amont	~180	~120	~100	~100
Catégorie	Utilisation des terres	Empiètement humain	Fragmentation	Dépôts aériens azotés												
1 ^{er} tier du Scope 3 amont	~400	~150	~100	0												
Reste du scope 3 amont	~180	~120	~100	~100												
<p>Leviers identifiés pour améliorer l'évaluation</p> <p>L'évaluation devrait intégrer des données plus granulaires au niveau de l'exploitation agricole et identifier les pratiques spécifiques ayant le plus grand impact sur l'empreinte biodiversité. Cela permettrait la classification et la priorisation de pratiques agricoles spécifiques et entraînerait des changements significatifs et porteurs d'impact pour la préservation de la biodiversité.</p> <p>L'évaluation fait ressortir un impact important lié à l'occupation des terres, inévitable pour produire de la nourriture. Elle n'intègre pas les externalités positives intrinsèques au secteur agricole (ex : prairies, pratiques agroécologiques, etc.), ni les services écosystémiques qu'il fournit (ex : production de biomasse, amélioration des paysages, etc.). Les résultats devraient donc être complétés par d'autres indicateurs sur ces sujets, pour avoir une vision globale des risques et opportunités liés à la biodiversité.</p>	<p>Leviers identifiés pour réduire les impacts</p> <p>Le principal levier d'action identifié par l'évaluation de l'empreinte biodiversité est lié à la réduction des impacts liés à la production de matières premières agricoles, à travers un changement de pratiques agricoles (par exemple, des pratiques plus durables).</p>															

* 1 MSA.m² représente la destruction totale d'un écosystème non perturbé sur une surface de 1 m²

⁵ <https://www.cdc-biodiversite.fr/wp-content/uploads/2022/05/Fiche-benchmark-Secteur-Agriculture-et-agroalimentaire.pdf>

Entreprise 2 – Secteur de l'Énergie

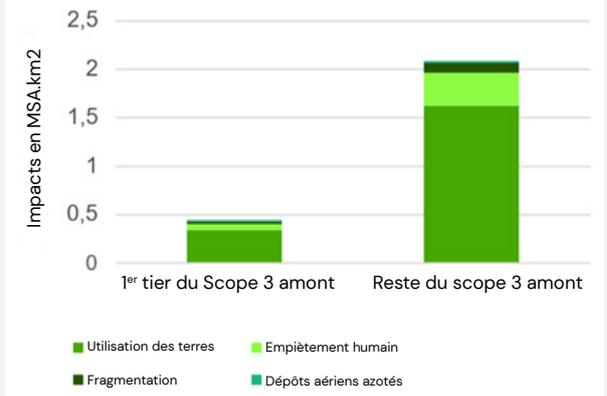
L'entreprise 2, qui appartient au secteur de l'énergie, est spécialisée dans la production d'énergie renouvelable. L'évaluation s'est concentrée plus particulièrement sur le développement de projets de panneaux solaires (pour lesquels des données étaient disponibles).

PRINCIPAUX RÉSULTATS	IMPACTS STATIQUES TERRESTRES AMONT DE L'ENTREPRISE 2																				
<p>Une intensité d'impact statique terrestre d'environ 250 MSA.m²/K€ de chiffre d'affaires*.</p> <p>Les pressions spatiales (utilisation des sols, empiètement et fragmentation) sont le principal moteur des impacts statiques terrestres.</p> <p>La plupart d'entre eux sont dus à la production de matériaux nécessaires aux systèmes de production d'énergie, achetés par l'entreprise (en amont de la chaîne de valeur de l'entreprise). Ces matériaux pourraient également avoir des impacts élevés sur l'écotoxicité, mais de tels résultats comportent un degré d'incertitude plus élevé en raison des limites de la méthodologie d'évaluation de l'écotoxicité au moment de l'étude et ne sont donc pas présentés ici.</p> <p>Le type de terrain occupé par la centrale électrique a un impact relativement faible par rapport aux matériaux nécessaires à la production de panneaux solaires achetés par l'entreprise. L'impact des centrales solaires sur les toits est également moindre comparé à celui des centrales solaires au sol.</p>	 <table border="1"> <caption>Impacts statiques terrestres (MSA.km²)</caption> <thead> <tr> <th>Catégorie</th> <th>Utilisation des terres</th> <th>Empiètement humain</th> <th>Fragmentation</th> <th>Dépôts aériens azotés</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Scope 1</td> <td>~250</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>1^{er} tier du Scope 3 amont</td> <td>~2100</td> <td>~100</td> <td>0</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Reste du scope 3 amont</td> <td>~750</td> <td>~150</td> <td>0</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>	Catégorie	Utilisation des terres	Empiètement humain	Fragmentation	Dépôts aériens azotés	Scope 1	~250	0	0	0	1 ^{er} tier du Scope 3 amont	~2100	~100	0	0	Reste du scope 3 amont	~750	~150	0	0
Catégorie	Utilisation des terres	Empiètement humain	Fragmentation	Dépôts aériens azotés																	
Scope 1	~250	0	0	0																	
1 ^{er} tier du Scope 3 amont	~2100	~100	0	0																	
Reste du scope 3 amont	~750	~150	0	0																	
<p>LEVIERS IDENTIFIÉS POUR AMÉLIORER L'ÉVALUATION</p> <ul style="list-style-type: none"> La collecte de données liées à l'exploitation des centrales permettrait une évaluation plus complète et, à ce titre, augmenterait probablement les impacts du Scope 1, assez faibles dans l'évaluation réalisée. 	<p>LEVIERS IDENTIFIÉS POUR RÉDUIRE LES IMPACTS</p> <ul style="list-style-type: none"> L'extraction des matières premières représentant le principal impact de l'entreprise, un système de circularité réduirait considérablement l'impact sur la biodiversité. Une évaluation comparative des technologies de production d'énergie disponibles pourrait aider l'entreprise 2 à déterminer le type de système à installer. Au cours de l'évaluation, les impacts ont été calculés pour deux types de systèmes de production d'énergie. Il a été déterminé qu'un système avait comparativement moins d'impact que l'autre. Une analyse de documents a également fait ressortir qu'en général, les systèmes les plus récents de la même catégorie ont tendance à avoir des impacts relativement moindres. Le principal levier pour réduire les impacts serait ainsi de mieux analyser la performance environnementale des systèmes de production d'énergie, afin de choisir les systèmes générant le moins d'impact. Enfin, un autre levier important (même s'il ne représente pas l'essentiel de l'impact) est de privilégier les zones non sensibles aux enjeux de biodiversité lors de l'implantation de nouvelles centrales. 																				

* 1 MSA.m² représente la destruction totale d'un écosystème non perturbé sur une surface de 1 m²

Entreprise 3 – Secteur Cosmétique

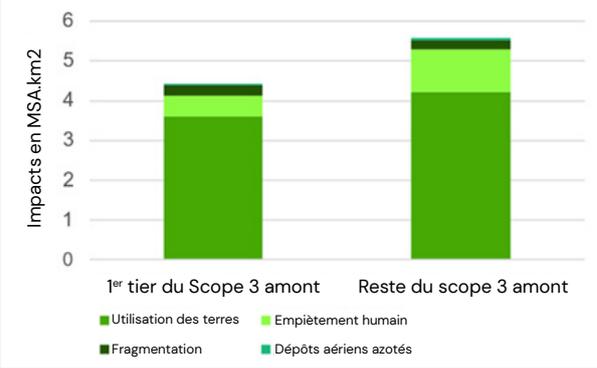
L'entreprise 3, qui appartient au secteur cosmétique, est spécialisée dans la vente de cosmétiques et de produits ménagers assimilés aux cosmétiques. L'évaluation s'est attachée plus particulièrement aux produits achetés et aux ingrédients nécessaires à la transformation des cosmétiques vendus, car il était prévisible que la plupart des impacts se produiraient à ce niveau-là.

PRINCIPAUX RÉSULTATS	IMPACTS STATIQUES TERRESTRES AMONT DE L'ENTREPRISE 3																		
<p>Intensité de l'impact statique terrestre d'environ 317 MSA.m²/K€ de chiffre d'affaires*.</p> <p>La plupart des pressions spatiales (utilisation des sols, empiètement et fragmentation) sont dues à la production des ingrédients, qui sont principalement des matières premières agricoles. En particulier, l'occupation des terres nécessaires à la culture des ingrédients a contribué de manière substantielle aux impacts statiques terrestres.</p> <p>Un classement des ingrédients générant le plus d'impact a été réalisé, afin de montrer leur intensité d'impact relative.</p>	 <table border="1"> <caption>Impacts statiques terrestres (MSA.km²)</caption> <thead> <tr> <th>Catégorie</th> <th>Utilisation des terres</th> <th>Empiètement humain</th> <th>Fragmentation</th> <th>Dépôts aériens azotés</th> <th>Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1^{er} tier du Scope 3 amont</td> <td>0.35</td> <td>0.05</td> <td>0.0</td> <td>0.0</td> <td>0.4</td> </tr> <tr> <td>Reste du scope 3 amont</td> <td>1.6</td> <td>0.4</td> <td>0.1</td> <td>0.0</td> <td>2.1</td> </tr> </tbody> </table>	Catégorie	Utilisation des terres	Empiètement humain	Fragmentation	Dépôts aériens azotés	Total	1 ^{er} tier du Scope 3 amont	0.35	0.05	0.0	0.0	0.4	Reste du scope 3 amont	1.6	0.4	0.1	0.0	2.1
Catégorie	Utilisation des terres	Empiètement humain	Fragmentation	Dépôts aériens azotés	Total														
1 ^{er} tier du Scope 3 amont	0.35	0.05	0.0	0.0	0.4														
Reste du scope 3 amont	1.6	0.4	0.1	0.0	2.1														
<p>LEVIERS IDENTIFIÉS POUR AMÉLIORER L'ÉVALUATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • La liste des ingrédients analysés n'était pas exhaustive et se concentrait principalement sur les ingrédients agricoles. L'amélioration de cette couverture permettrait une évaluation plus fine des impacts en amont de l'entreprise 3. • Pour les ingrédients produisant le plus d'impacts, une étude approfondie pourrait être menée afin de mieux comprendre leurs impacts sur la biodiversité et d'identifier des actions concrètes à mettre en œuvre. 	<p>LEVIERS IDENTIFIÉS POUR RÉDUIRE LES IMPACTS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le classement des ingrédients a permis d'identifier ceux dont les intensités d'impact sont les plus élevées et les plus faibles. Pour les ingrédients générant les impacts les plus importants, il est recommandé de s'engager auprès des fournisseurs afin d'améliorer leurs pratiques. Il a également été recommandé, le cas échéant, de privilégier les formulations de produits utilisant les ingrédients générant le moins d'impacts. • S'engager avec les fournisseurs pour augmenter la part des pratiques agricoles durables dans la chaîne d'approvisionnement est un levier clé pour réduire les impacts. 																		

* 1 MSA.m² représente la destruction totale d'un écosystème non perturbé sur une surface de 1 m²

Entreprise 4 – Secteur Cosmétique

L'entreprise 4, qui appartient au secteur cosmétique, est spécialisée dans la vente de produits cosmétiques, ainsi que dans la transformation d'une partie des produits vendus. L'évaluation s'est attachée plus particulièrement à la production des ingrédients et la transformation des produits. L'entreprise 3 et 4 de l'étude pilote appartenant au même secteur, de nombreuses conclusions présentées ci-dessous sont identiques, mais l'expérimentation a permis d'identifier des priorités propres à chaque entreprise.

PRINCIPAUX RÉSULTATS	IMPACTS STATIQUES TERRESTRES AMONT DE L'ENTREPRISE 3																		
<p>Intensité de l'impact statique terrestre d'environ 340 MSA.m²/K€ de chiffre d'affaires*.</p> <p>La plupart des pressions spatiales (utilisation des sols, empiètement et fragmentation) sont dues à la production des ingrédients, qui sont principalement des matières premières agricoles. Comme pour l'entreprise 3, l'occupation du sol nécessaire à la culture des ingrédients a largement contribué aux impacts statiques terrestres.</p> <p>Un classement des ingrédients générant le plus d'impacts a été réalisé afin de montrer leur intensité d'impact relative.</p>	 <table border="1"> <caption>Impacts statiques terrestres (MSA.km²)</caption> <thead> <tr> <th>Catégorie</th> <th>1^{er} tier du Scope 3 amont</th> <th>Reste du scope 3 amont</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Utilisation des terres</td> <td>~3.5</td> <td>~4.2</td> </tr> <tr> <td>Fragmentation</td> <td>~0.8</td> <td>~1.3</td> </tr> <tr> <td>Empiètement humain</td> <td>~0.1</td> <td>~0.1</td> </tr> <tr> <td>Dépôts aériens azotés</td> <td>~0.0</td> <td>~0.1</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>~4.3</td> <td>~5.5</td> </tr> </tbody> </table>	Catégorie	1 ^{er} tier du Scope 3 amont	Reste du scope 3 amont	Utilisation des terres	~3.5	~4.2	Fragmentation	~0.8	~1.3	Empiètement humain	~0.1	~0.1	Dépôts aériens azotés	~0.0	~0.1	Total	~4.3	~5.5
Catégorie	1 ^{er} tier du Scope 3 amont	Reste du scope 3 amont																	
Utilisation des terres	~3.5	~4.2																	
Fragmentation	~0.8	~1.3																	
Empiètement humain	~0.1	~0.1																	
Dépôts aériens azotés	~0.0	~0.1																	
Total	~4.3	~5.5																	
<p>LEVIERS IDENTIFIÉS POUR AMÉLIORER L'ÉVALUATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • La liste des ingrédients analysés n'était pas exhaustive et se concentrait principalement sur les ingrédients agricoles. L'amélioration de cette couverture permettrait une évaluation plus fine des impacts en amont de l'entreprise 3. • Pour les ingrédients produisant le plus d'impacts, une étude approfondie pourrait être menée afin de mieux comprendre leurs impacts sur la biodiversité et d'identifier des actions concrètes à mettre en œuvre. 	<p>LEVIERS IDENTIFIÉS POUR RÉDUIRE LES IMPACTS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le classement des ingrédients a permis d'identifier ceux dont les intensités d'impact sont les plus élevées et les plus faibles. Pour les ingrédients générant les impacts les plus importants, il est recommandé de s'engager auprès des fournisseurs afin d'améliorer leurs pratiques. Il a également été recommandé, le cas échéant, de privilégier les formulations de produits utilisant les ingrédients générant le moins d'impacts. • S'engager avec les fournisseurs pour augmenter la part des pratiques agricoles durables dans la chaîne d'approvisionnement est un levier clé pour réduire les impacts. 																		

* 1 MSA.m² représente la destruction totale d'un écosystème non perturbé sur une surface de 1 m²

4. Résultats additionnels du projet pilote

RÉPONDRE AUX OBLIGATIONS DE PUBLICATION (RÉGLEMENTAIRES)

Les sociétés de gestion en capital-investissement peuvent utiliser les empreintes biodiversité réalisées sur leurs portefeuilles pour répondre aux obligations de reporting sur les impacts et dépendances entre leurs activités et la biodiversité (ex : article 29 de la loi Energie-Climat, le TNFD ou le CSRD pour les sociétés dans lesquelles ils investissent...). Ce reporting peut être basé à la fois sur des examens de portefeuilles entiers et sur des analyses approfondies d'une sélection d'entreprises en portefeuille.

SÉLECTION DES ENTREPRISES PERTINENTES POUR UNE ÉVALUATION DE L'EMPREINTE BIODIVERSITÉ

Dans un contexte où l'accompagnement des entreprises en portefeuille se doit d'être stratégique, **il est important de sélectionner les entreprises pour lesquelles un accompagnement avancé en matière de biodiversité serait pertinent**, et donc de prioriser les entreprises présentant des risques élevés en matière de biodiversité, mais également dotées de caractéristiques rendant l'exercice réalisable.

3 FACTEURS DE SÉLECTION DES ENTREPRISES À ÉVALUER EN RÉALISANT UNE EMPREINTE QUANTITATIVE (MSA.M²)

PRÉ-IDENTIFICATION DE LA MATÉRIALITÉ DU SUJET BIODIVERSITÉ	L'analyse qualitative des dépendances et impacts a déjà été réalisée sur la société en portefeuille (ex. évaluation ENCORE), et ses résultats font ressortir que l'entreprise appartient à un secteur à fort impact sur la biodiversité.
COMPLEXITÉ DE L'ACTIVITÉ	Plus l'activité d'une entreprise est complexe (impliquant de nombreuses activités différentes et/ou une chaîne de valeur très diversifiée), plus il est complexe d'évaluer son empreinte biodiversité. A ce stade, il est donc recommandé d'adapter la méthodologie mise en œuvre pour le secteur du capital-investissement pour les entreprises ayant une structure « simple » et/ou pour les entreprises plus complexes en restreignant l'analyse aux activités les plus importantes.
PILOTAGE DU PROJET	Une personne en charge du projet (dédiée ou non aux sujets environnementaux) et l'existence de processus de collecte de données et de reporting est un facteur clé de succès

CAPITALISER SUR LA DÉMARCHE CLIMAT

Une empreinte biodiversité mobilise une grande quantité de données d'activité. Il est donc possible d'optimiser et de mutualiser le processus de collecte de données avec celui de l'empreinte carbone pour alléger la charge de travail des entreprises évaluées. En effet, toutes les données collectées pour une empreinte carbone peuvent être utiles pour mesurer une empreinte biodiversité. Cependant, surtout pour les secteurs qui occupent de grandes surfaces (agroalimentaire, minier, pétrolier et gazier, etc.), il est important de collecter des données en plus de celles destinées à l'évaluation des empreintes carbone.

DONNÉES DISPONIBLES DANS LE BILAN CARBONE UTILISÉES DANS L'EXPÉRIMENTATION	DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES COLLECTÉES EN DEHORS DES ÉVALUATIONS DE L'EMPREINTE CARBONE
<ul style="list-style-type: none"> • Chiffre d'affaires • Émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) • Achats d'énergie • Achats de matières premières • Achats de produits • Occupation de surface par les activités directes 	<ul style="list-style-type: none"> • Consommation en eau • Surface occupée par la chaîne de valeur • Émissions d'azote et de phosphore (permettant d'évaluer leur concentration dans l'eau) • Utilisation de produits phytosanitaires

AU-DELÀ DE L'ÉVALUATION DE L'EMPREINTE BIODIVERSITÉ

Si les résultats des évaluations liées à la biodiversité (analyses qualitatives et/ou empreintes quantitatives) sont particulièrement utiles pour engager les entreprises en portefeuille sur les enjeux de biodiversité, ces évaluations peuvent être avantageusement complétées par d'autres approches :

- **Approche géographique** (cf. les recommandations de la Taskforce on Nature Financial Disclosure (TNFD) pour la phase « Situer » (Locate) de son approche LEAP, ainsi que des outils dédiés comme IBAT⁶).
- Définir une stratégie biodiversité et un plan d'action concret : les entreprises évaluées peuvent utiliser les résultats de ces analyses pour identifier les impacts principaux tout au long de leur chaîne de valeur, et donc les leviers d'action pouvant contribuer à réduire leur empreinte biodiversité.

DÉFINIR UNE STRATÉGIE NATURE SOLIDE ET UNE FEUILLE DE ROUTE ASSOCIÉE

En plus de définir une vision et des objectifs d'entreprise clairs, la stratégie doit être flexible pour s'adapter à un paysage réglementaire en évolution, ainsi que pour intégrer des recommandations et des meilleures pratiques sectorielles. La mise en œuvre et le succès de la stratégie doivent être soutenus par une feuille de route exploitable, une gouvernance adaptée et un engagement inclusif avec les parties prenantes. La stratégie relative à la Nature devrait inclure :

- Les objectifs fixés et leur alignement avec les objectifs du Cadre mondial pour la biodiversité (*le Global Biodiversity Framework, GBF*)
- Les cibles et les étapes pour atteindre ces objectifs
- L'horizon temporel
- Les indicateurs, mesures et KPI adoptés pour surveiller et suivre les progrès sur les objectifs
- Les processus à mettre en place avec les parties prenantes concernées
- La gouvernance et les ressources nécessaires au service de la stratégie

L'élaboration et le pilotage de la stratégie nécessitent un renforcement des capacités des parties prenantes internes.

⁶ Outil intégré d'évaluation de la biodiversité [IBAT: Integrated Biodiversity Assessment Tool](#)

Partie 3 |

Résumé comparatif de deux outils d'évaluation liés à la biodiversité (qualitatif vs quantitatif)



L'évaluation qualitative est une première étape essentielle pour formaliser les impacts et les dépendances d'une entreprise ou d'un portefeuille à l'égard de la nature.

Non seulement elle satisfait aux exigences réglementaires, mais elle permet d'identifier et de prioriser les entreprises nécessitant une analyse approfondie en vue de définir une stratégie spécifique de réduction des risques et des impacts liés à la biodiversité pour chaque entreprise concernée.

La mesure de l'empreinte biodiversité permet une évaluation quantitative de l'impact d'une entreprise sur la biodiversité, qui est « unique » et comparable. Elle est le pendant de l'empreinte carbone et joue un rôle similaire dans la compréhension et la réduction des impacts sur la biodiversité.

COMPARAISON ENTRE LES DEUX APPROCHES :		
	ÉVALUATION QUALITATIVE DES IMPACTS ET DÉPENDANCES (APPROCHE EN DOUBLE MATÉRIALITÉ)	MESURE D'EMPREINTE AVEC L'OUTIL GBS
RÉSULTATS OBTENUS	Qualification du niveau d'impact et de dépendance des opérations directes (apportée par des scores définis au niveau sectoriel)	Mesure quantitative de l'impact biodiversité d'une entreprise, exprimé en MSA.km ² et décliné par segments de la chaîne de valeur, nature de l'impact, écosystèmes et type de pressions sur la biodiversité. Le principal avantage de cette mesure est qu'elle permet d'identifier les principaux facteurs d'impact (produits/activités les plus contributeurs).
MISE EN ŒUVRE	<ul style="list-style-type: none"> Exigences en matière de données : limitées (répartition des actifs par secteur d'activité) Temps : Rapide (<1 semaine) Coût : Faible à nul (si fait de manière autonome) Utilisation des outils : accès simple et gratuit Analyse des résultats : simple mais peut nécessiter quelques connaissances de base en biodiversité <p>L'évaluation peut être réalisée en interne par l'équipe ESG si elle possède un certain niveau de connaissance sur la biodiversité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Exigences en matière de données : élevées (informations spécifiques aux investissements), mutualisables avec la collecte de données pour le bilan carbone (plus de détails en Annexe 1) Temps : Long (plusieurs mois) Coût : Moyen à élevé, selon la complexité Utilisation d'outils : outils complexes et sous licence Analyse des résultats : complexe <p>L'évaluation doit être réalisée avec le soutien externe d'experts formés à la méthodologie GBS. Les compétences peuvent progressivement être intégrées en interne pour rendre les évaluations autonomes.</p>

	ÉVALUATION QUALITATIVE DES IMPACTS ET DÉPENDANCES (APPROCHE EN DOUBLE MATÉRIALITÉ)	MESURE D'EMPREINTE AVEC L'OUTIL GBS
LIMITES	<ul style="list-style-type: none"> • La base de données ENCORE est encore en développement et les scores d'impact et de dépendance manquent pour certains secteurs, ce qui empêche leur évaluation. <p>Les niveaux d'impact et de dépendance sont génériques (fournis à l'échelle sectorielle) et ne permettent donc pas une évaluation spécifique ou précise des impacts et dépendances d'une entreprise (cf. empreinte biodiversité dans cette optique).</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'échelle sectorielle empêche toute possibilité de comparaison entre entreprises d'un même secteur. • Non pertinent pour établir une stratégie de gestion des risques et des impacts ou pour suivre les performances du portefeuille. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les méthodologies étant encore en développement, certains produits ou pressions sur la biodiversité n'ont pas encore de facteurs d'impact associés, conduisant à une évaluation partielle. • Une mise en œuvre exigeante • En raison de la nature générique des facteurs d'impact par type de produit, il n'est pas possible d'intégrer et/ou de suivre les impacts des changements potentiels de pratiques liées à la nature (ex. : agriculture biologique versus agriculture conventionnelle). Pour différencier les pratiques spécifiques d'un processus de production, il est nécessaire de disposer de données granulaires. Sinon, les mêmes processus dans différentes entreprises auront des impacts similaires. Par exemple, pour différencier l'agriculture biologique de l'agriculture non biologique, il est nécessaire de disposer de données précises telles que les produits phytosanitaires utilisés, l'utilisation de terres pour les cultures, etc. • Un indicateur unique, mais qui permet d'orienter certaines actions et changements de pratiques, et, dans une certaine mesure, de comparer les entreprises entre elles⁷. La mesure en MSA.km² permet de mieux comprendre les impacts car il s'agit d'une mesure agrégée. Cependant, afin d'identifier précisément les sources d'impact, une ventilation des impacts est nécessaire.
UTILISATION RECOM-MANDÉE	<p>Valeur informative lors de l'examen d'opportunités d'investissement pour évaluer le niveau d'exposition d'un portefeuille et identification des entreprises en portefeuille les plus exposées (dans l'optique d'engager le dialogue avec ces sociétés et d'aller plus loin dans l'analyse et la définition d'un plan d'action).</p>	<p>À mettre en œuvre pour les sociétés en portefeuille à fort impact sur la biodiversité, identifiées par l'analyse qualitative du portefeuille. Cette analyse plus approfondie permettra d'identifier les principaux postes d'impact pour guider la mise en œuvre d'actions visant à réduire les impacts et à gérer les risques.</p>

Ces deux approches (analyses qualitative et quantitative) de la biodiversité sont donc complémentaires et permettent une approche pragmatique « en entonnoir ».

Il est également important de préciser que ces évaluations ne sont pas une fin en soi en termes de prise en compte de la biodiversité, mais plutôt des leviers pour identifier les impacts, les risques et les opportunités afin d'éclairer la prise de décisions dans :

- l'investissement (au stade de la sélection ou de la due diligence)
- l'accompagnement et la définition des priorités stratégiques des sociétés du portefeuille les plus exposées aux enjeux de biodiversité et pour lesquelles il sera nécessaire de définir un plan d'action adapté.

Partie 4 |

Vers une poursuite de la démarche biodiversité

Les institutions financières représentent un levier pour accélérer l'intégration des enjeux de biodiversité dans les modèles économiques et les pratiques des sociétés en portefeuille, comme le défend le Finance for Biodiversity Pledge. Lancé en septembre 2020 par des institutions financières du monde entier pour appeler à agir en faveur de la biodiversité et s'engager sur cette voie, le Pledge a depuis été signé par plus de 160 institutions financières engagées à mesurer leur impact sur la biodiversité.

La relation des sociétés de gestion en capital-investissement avec les sociétés dans lesquelles elles investissent leur permet d'inciter les entreprises à se lancer dans leur démarche biodiversité et de les accompagner tout au long de leur parcours, **en leur apportant une expertise et des ressources** axées sur 3 piliers principaux :

- 1. Sensibiliser et renforcer les capacités internes sur la biodiversité** au sein de la société de gestion, et former les collaborateurs aux enjeux de la biodiversité, aux concepts clés et à l'importance pour l'entreprise. Les collaborateurs clés (équipe dirigeante, équipe ESG, gérants d'actifs) devraient bénéficier de formations complémentaires appropriées (stratégie et réglementations, méthodologies d'évaluation, etc.) et de ressources pour intégrer correctement la biodiversité dans leurs activités quotidiennes.
- 2. Évaluer les dépendances, impacts, risques et opportunités (DIRO) liés à la biodiversité** de leurs portefeuilles. Les gestionnaires du capital-investissement peuvent s'appuyer sur les méthodes d'évaluation existantes les plus adaptées à leurs besoins. L'évaluation, qui peut être qualitative dans un premier temps, devrait chercher à couvrir progressivement l'ensemble du portefeuille. L'objectif de cette évaluation exhaustive du portefeuille est de permettre l'élaboration et le renforcement d'une stratégie Nature robuste afin de mieux gérer les risques liés à la biodiversité et de créer de la valeur ajoutée. Cette étape est essentielle à l'évaluation globale de la situation et à la priorisation des actions à entreprendre.
- 3. Définir une stratégie biodiversité robuste éclairée par les évaluations et une feuille de route** en vue d'intégrer la biodiversité dans l'entreprise. En plus de définir une vision et des objectifs d'entreprise clairs, la stratégie doit être flexible pour s'adapter à un paysage réglementaire en évolution et pour intégrer des orientations et des meilleures pratiques sectorielles. La mise en œuvre et le succès de la stratégie doivent être accompagnés par une feuille de route exploitable, une gouvernance adaptée et un engagement inclusif avec les parties prenantes.

Compte tenu de l'ampleur des enjeux environnementaux dont ceux liés à la biodiversité, la mutualisation des expériences et des efforts ainsi que le partage des bonnes pratiques constitueront un levier fondamental pour une intégration rapide et réussie de ces enjeux dans les activités du capital-investissement.

AU NIVEAU DES SOCIÉTÉS DE GESTION

Sensibiliser et renforcer les capacités internes sur la biodiversité

Sensibiliser l'équipe dirigeante	Former les équipes ESG et d'investissement	Former l'ensemble du personnel
----------------------------------	--	--------------------------------

Allouer les bonnes ressources à l'évaluation et au reporting



Définir une stratégie biodiversité robuste et une feuille de route

Définir des ambitions et prioriser	Développer la feuille de route	Engager la gouvernance et les parties prenantes	Communiquer de manière transparente
------------------------------------	--------------------------------	---	-------------------------------------

Intégrer et anticiper les réglementations

Choisir les bons partenaires

AU NIVEAU DES SOCIÉTÉS EN PORTEFEUILLE

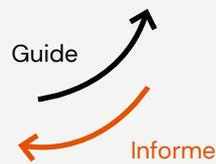


Evaluer les dépendances et impacts liés à la biodiversité des portefeuilles

Evaluer la matérialité du portefeuille	Engager une démarche d'évaluation quantitative avec les entreprises en portefeuille les plus matérielles
--	--

Améliorer continuellement la qualité des données et l'approche quantitative

Définir des plans d'action pour réduire les risques et créer de la valeur



Annexe 1 :

LES CAS D'USAGE DU GLOBAL BIODIVERSITY SCORE

QUEL CAS D'USAGE POUR QUEL ACTEUR ÉCONOMIQUE ?

En fonction du contexte, différentes approches sont possibles pour mesurer l'empreinte biodiversité d'un acteur économique. Pour les acteurs financiers, il existe une différence majeure entre les actifs cotés, pour lesquels des données publiques existent, et les actifs non cotés. Devant la disponibilité réduite des données publiques sur les entreprises privées, les gestionnaires de capital-investissement doivent travailler en étroite collaboration avec les sociétés de leur portefeuille pour collecter les données nécessaires à la production de l'empreinte.

	BIA-GBS  	GBS-FI – Loans and Equity		
Type of assessment	Screening		Advanced screening	Simplified Biodiversity Footprint Assessment
 Asset class	Listed corporates (equities and bonds), sovereign bonds	All types of portfolios	Real estate, private companies, project finance	Infrastructure, private companies (Small to mid-caps)
 Data collected by the end-user	ISIN and invested amounts	Sector and country of the financing Outstanding or investment amount Turnover, EVIC	Screening data < 20 portfolio-specific physical indicators** (GHG, land occupation, raw materials...)	Screening data <100 refined physical indicators**
€ Cost of the assessment	Subscription with annual fee	~25-35k€	~35-45k€	~15-20k€ / company ~10-40k€ / infrastructure
 Time needed	Immediate (access to a database)	3-5 months *		
 Business application	<ul style="list-style-type: none"> • Identification of hotspots of risks: key sectors and/or issuers for further analysis • Ground for engagement with corporates 	<ul style="list-style-type: none"> • Identification of best-in-class players • Monitoring of portfolios' biodiversity performance 	<ul style="list-style-type: none"> • Identification of hotspots of impacts • Definition of action plans for the issuer 	

* depending on the sector, the amount of data on hand for the assessment and the availability for data collection

** physical indicators are input data indicators entered into the GBS. There are around 100 core physical indicators, and then additional sector-specific indicators can be used to refine the assessment (e.g. pesticides used for the agrifood sector).

Annexe 2 :

ADAPTER L'ÉVALUATION DE L'EMPREINTE BIODIVERSITÉ AUX SPÉCIFICITÉS DU SECTEUR DU CAPITAL-INVESTISSEMENT

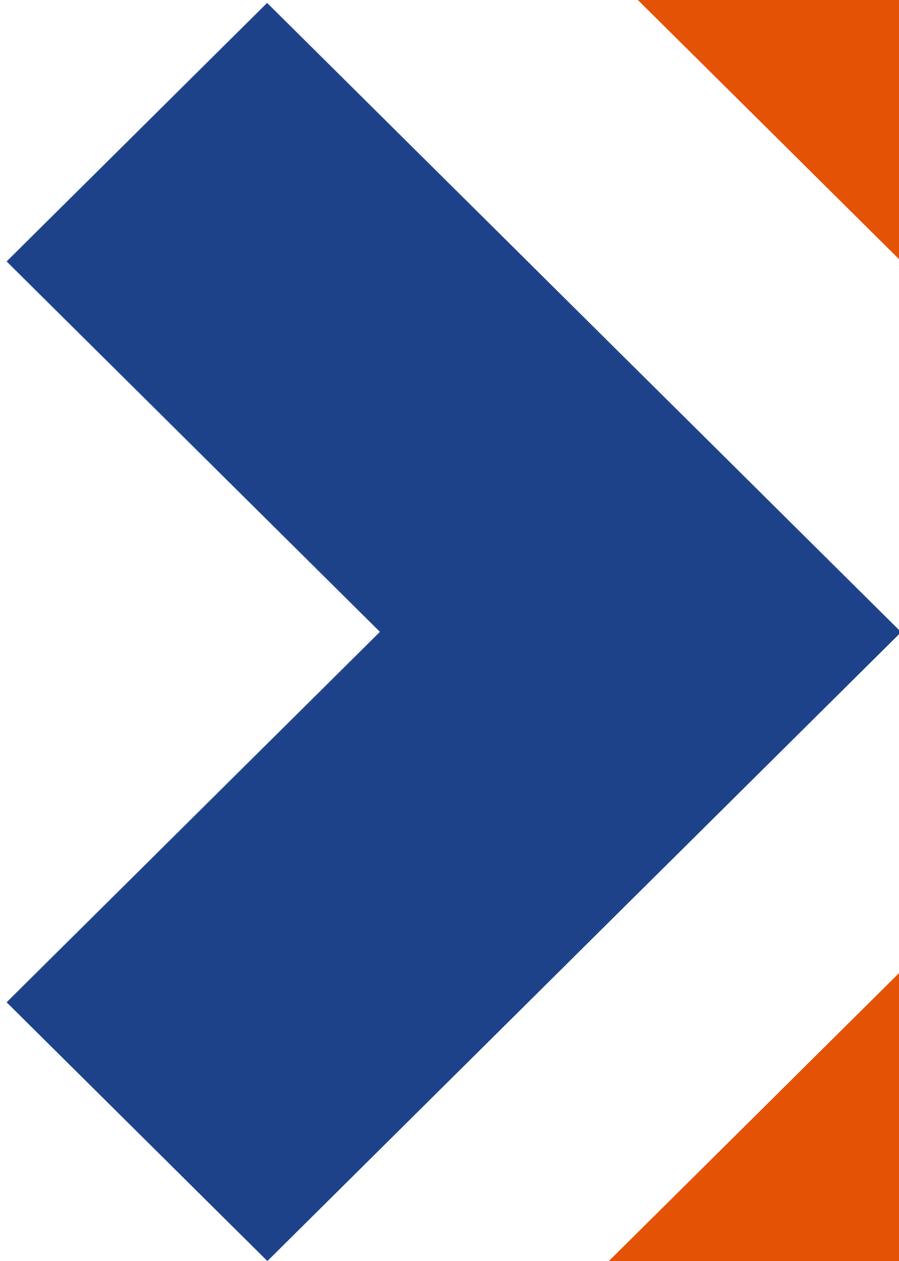
Au-delà des complexités habituelles auxquelles sont confrontées les institutions financières dont les portefeuilles comprennent une multitude d'actifs, **le secteur du capital-investissement présente des enjeux spécifiques dus à la taille des entreprises en portefeuille**, qui vont généralement des petites aux moyennes capitalisations non cotées. Cette spécificité induit diverses contraintes.

En premier lieu, **les processus de reporting des entreprises pourraient ne pas être aussi développés que ceux des grandes entreprises**, en effet, elles ne sont pas soumises aux mêmes exigences réglementaires. De plus, l'entreprise peut disposer **de ressources humaines très limitées à consacrer à la mesure de l'empreinte biodiversité, limitant ainsi l'accès aux données pertinentes**. En outre, l'entreprise peut avoir **un faible niveau d'influence sur sa chaîne de valeur** et donc un accès limité aux données de ses fournisseurs.

Les spécificités du secteur du capital-investissement créent des contraintes nécessitant une adaptation des méthodologies existantes en matière d'empreinte biodiversité. Une optimisation de la collecte de données reste encore à approfondir, notamment sur la base d'approches sectorielles ou en lien avec les données d'empreinte carbone.

L'affinement de la méthodologie d'empreinte biodiversité adaptée au capital-investissement nécessiterait de mener de nouvelles séries d'expérimentations sur de nouveaux secteurs.

Il serait également intéressant de mener des projets pilotes sur des secteurs déjà couverts par la méthodologie, afin de s'assurer que tous les cas d'usage du secteur sont bien couverts, et de démontrer l'efficacité de la méthodologie sur plusieurs évaluations comparables.



23 rue de l'Arcade
75008 Paris
Franceinvest.eu